



**La Commission du droit de l'Ontario lance le projet
*Recours collectifs : Objectifs, expérience et réformes***

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TORONTO, 22 septembre 2017 – La Commission du droit de l'Ontario (CDO) lance aujourd'hui un nouveau projet intitulé Recours collectifs : Objectifs, expérience et réformes.

Dans le cadre du projet, la CDO procédera à l'évaluation la plus complète de la *Loi sur les recours collectifs* de l'Ontario en plus de 25 ans. Durant cette période, le nombre et la complexité des recours collectifs ont considérablement augmenté, et leurs répercussions se font sentir en Ontario et dans l'ensemble du Canada. La CDO estime à 900 le nombre de recours collectifs intentés en Ontario au cours des 20 dernières années.

Le projet de la CDO comporte deux grands volets :

- l'expérience ontarienne des recours collectifs;
- une analyse indépendante et pratique des recours collectifs du point de vue de leurs trois principaux objectifs : l'accès à la justice, l'économie des ressources judiciaires et la dissuasion.

Le projet a l'appui d'un groupe distingué de professeurs, de chefs de file du système judiciaire et de membres de la profession juridique qui œuvrent dans le domaine des recours collectifs.

Chercheuses principales du projet :

- la professeure Jasminka Kalajdzic, Faculté de droit, Université de Windsor
- la professeure Catherine Piché, Faculté de droit, Université de Montréal

Membres du Groupe de référence:

- l'honorable Stephen T. Goudge, président et Liaison du Conseil des gouverneurs
- Tim Buckley, associé, Borden Ladner Gervais LLP
- Michael A. Eizenga, associé, Bennett Jones LLP
- Le professeur Trevor C. Farrow, Faculté de droit Osgoode Hall
- Celeste Poltak, associée, Koskie Minsky LLP
- Linda Rothstein, associée, Paliare Roland Rosenberg Rothstein

Le projet comprendra des consultations auprès de membres de la profession juridique, d'organismes juridiques, de représentants gouvernementaux, d'organismes des secteurs public et privé et d'autres parties s'intéressant aux recours collectifs. Le rapport du projet devrait être publié à la fin de l'année 2018.

Selon le professeur Bruce Elman, président de la Commission du droit de l'Ontario : « Le nombre, la complexité et les répercussions des recours collectifs ont considérablement augmenté depuis la promulgation de la *Loi sur les recours collectifs* de l'Ontario en 1993. Le projet de la CDO permettra de déterminer de manière indépendante si on doit mettre à jour la législation ontarienne à la lumière de cette évolution. »

À propos de la Commission du droit de l'Ontario

La CDO est le principal organisme de réforme du droit en Ontario. La CDO offre des avis indépendants, équilibrés et qui font autorité sur certaines des questions juridiques les plus complexes et importantes en Ontario. La CDO est subventionnée par la Fondation du droit de l'Ontario, le ministère du Procureur général de l'Ontario, la Faculté de droit Osgoode Hall, le Barreau du Haut-Canada et l'Université York. La CDO est aussi appuyée par les facultés de droit de l'Ontario et se situe à la faculté de droit Osgoode Hall, Université York.

Pour de plus amples renseignements

On trouvera des renseignements sur ce projet et la CDO sur le site Web à l'adresse www.lco-cdo.org.

Personne-ressource pour les médias

Nye Thomas

Directeur exécutif, Commission du droit de l'Ontario

Athomas@lco-cdo.org

416 402-7267

www.lco-cdo.org.

-30 -

Aussi disponible en anglais

Commission du droit de l'Ontario

416 650-8406

LawCommission@lco-cdo.org